Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 6170353
Centre d'intérêt: 34

Boudreault, Gilles.

Relance 1978 : les abandons scolaires 1976-1977 / Gilles Boudreault. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction des politiques et plans, 1979.
iv, 16 p. ; 28 cm. -- (L'Accessibilité en éducation) -- (Education et emploi ; 4.37.2)

Code: 28-1384 (rectifié).

ISBN 2-550-00658-5

Cote Dewey: 371.8'09714'B756r Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Abandon scolaire *Caractéristiques de l'étudiant *Caractéristiques socio-économiques *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Quelles sont les caractéristiques socio-économiques des sortants qui abandonnent leurs études sans diplôme aux niveaux secondaire et collégial? Ce document aborde la question en établissant les profils des étudiants qui fréquentaient un secteur donné en les regroupant en fonction de caractéristiques personnelles et sociales communes.

Les données proviennent de l'enquête de Relance 1978 et portent sur les sortants de 1976-1977. Au total, 21042 (58,6%) des 35884 personnes choisies ont répondu, soit un sur quatorze au collégial et un sur huit au secondaire. Les facteurs d'explication retenus sont le sexe et la langue maternelle de l'étudiant, la scolarité, le revenu et l'occupation du père.

Au secondaire, si l'on compare les facteurs qui influencent le plus l'abandon scolaire sans diplôme, on constate que le choix par l'étudiant du secteur où il étudie est cinq fois plus important que sa langue maternelle, deux fois plus important que son sexe et une fois et demi plus important que la scolarité de son père. Au collégial, ce choix est trois fois plus important que le sexe de l'étudiant, à peu près une fois et demi plus important que la scolarité du père et un peu plus important que le choix de l'établissement fréquenté.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170353

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification
Direction des politiques et plans

RELANCE 1978

LES ABANDONS SCOLAIRES 1976 - 1977

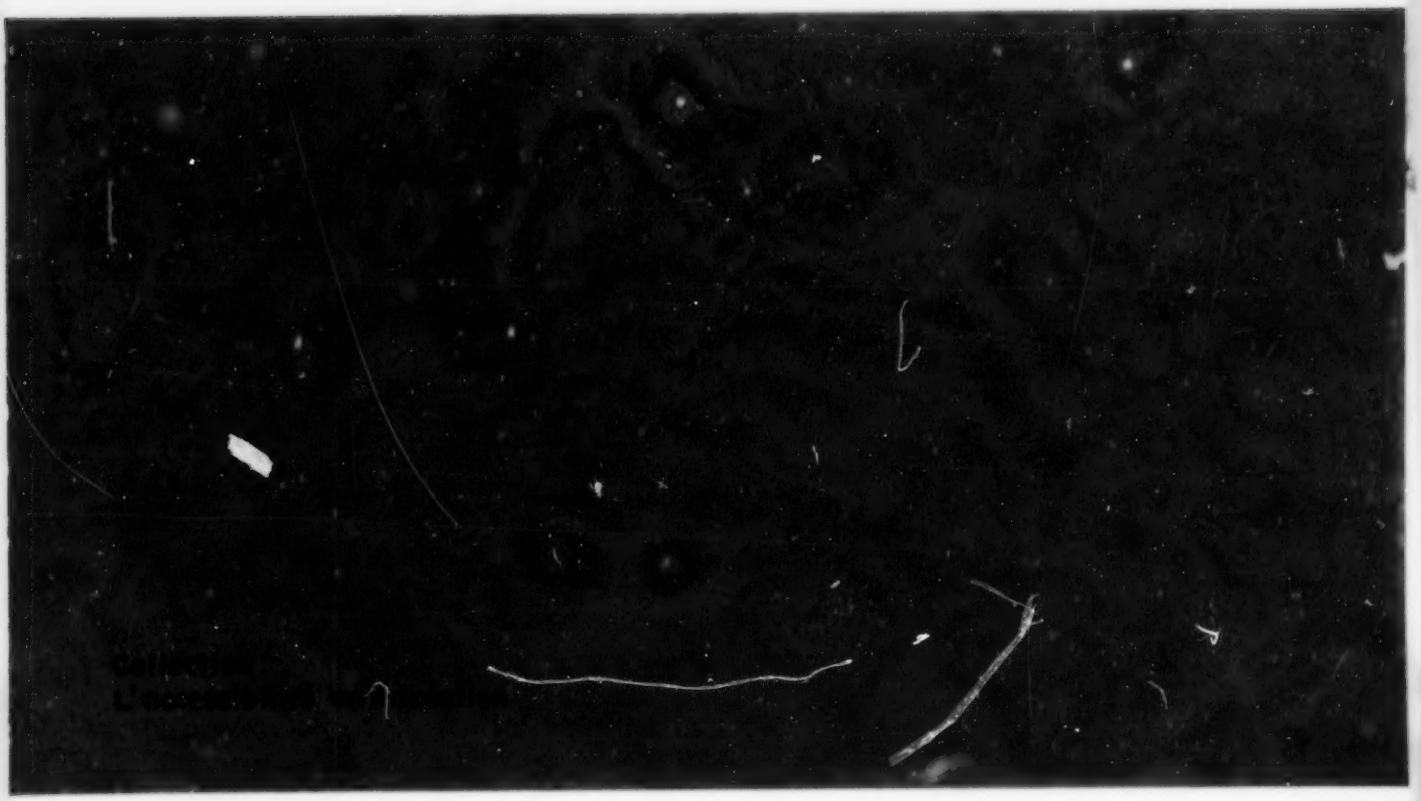

OCTOBRE 1979

E D U 0 8170353

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification
Direction des politiques et plans

RELANCE 1978

LES ABANDONS SCOLAIRES 1976 - 1977

Collection :
L'accessibilité en éducation

Gilles Boudreault

OCTOBRE 1979

28-1381

Reproduction ou citation autorisée sous réserve d'indication de la source Relance, groupe "Education et Emploi", ministère de l'Education

Dépôt légal: premier trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-550-00658-5

TABLE DES MATIERES

	Pages
AVANT-PROPOS	iii
TABLEAU	6
1- Un abandon scolaire, qu'est-ce que c'est?	1
2- De quel taux d'abandons scolaires parle-t-on?	1
3- Qu'en est-il de l'abandon scolaire sans diplôme? ...	2
4- Les garçons et les filles qui abandonnent, est-ce-que c'est pareil?	3
5- Quels sont ceux qui abandonnent proportionnellement le plus? Ceux qui ont le français ou ceux qui ont l'anglais comme langue maternelle?	4
6- L'enfant d'un cultivateur a-t-il plus tendance a abandonner ses études que l'enfant d'un professionnel?	5
7- Faut-il appartenir a une famille instruite pour posséder une certaine instruction?	9
8- Etre né dans une famille riche, est-ce que ça aide pour les études?	11
9- De toutes les caractéristiques que nous avons retenues pour exposer le phénomène de l'abandon scolaire sans diplôme, quelles sont les plus importantes? ...	12
10- Qui a le plus de chances de ne pas abandonner les études sans diplôme?	14

11- Quel est le portrait du sortant qui abandonne les études sans diplôme? 14

12- Au collégial, l'étudiant qui fréquente un collège privé a-t-il plus de chance d'abandonner ses études que l'étudiant d'un collège public? 15

13- CONCLUSION 16

AVANT-PROPOS

Ce fascicule fait partie d'une série de cinq documents dont le contenu provient des données de l'enquête RELANCE pour l'année 1978. De façon plus spécifique il s'inspire de données d'un rapport publié sur l'abandon et la poursuite des études (1).

L'enquête de Relance 1978 porte sur un échantillon représentatif des "sortants" de l'année scolaire 1976-1977. On a sélectionné 35 884 sortants et 21 042 d'entre eux ont répondu (58,6%): de ce fait, l'analyse considère environ un sortant sur 14 au collégial et un sur 8 au secondaire. Ces taux nous assurent une représentativité tout à fait satisfaisante.

Un "sortant" est défini comme un étudiant inscrit dans un établissement scolaire (secondaire ou collégial) en 1976-1977 et qui, quelle qu'en soit la raison, n'était pas inscrit dans cet établissement en 1977-1978. Toutefois, nous avons restreint cette définition en éliminant de notre étude ceux qui poursuivaient leurs études à un même niveau.

Le lecteur devra tenir compte que les données utilisées proviennent d'une étude sur les "sortants" du système scolaire et ne peuvent être comparées sans restriction avec des données provenant d'études sur la

---

(1) Corbeil, Paul. Relance 1978, Abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1976-1977. Documents Education et Emploi, 4-37, ministère de l'Education, 1979, 218 pages.

clientèle scolaire ou toute autre sous-population de cette clientèle. De plus, les données présentées proviennent d'un sondage et il est possible que les proportions (ou taux) présentées dans ce fascicule diffèrent légèrement des proportions qu'on aurait calculées si on avait interrogé tous les sortants (1).

---

(1) Un rapport de M. Roger Lapierre (1976), non publié, précise qu'une proportion estimée à partir de cet échantillon ne sera différente de plus de 1 pour cent de la proportion calculée d'après la population que dans un cas sur mille seulement.

1. UN ABANDON SCOLAIRE, QU'EST-CE-QUE C'EST?

Pour être "clair", un abandon scolaire, c'est un "drop-out". En termes plus précis, pour parler d'abandon scolaire, il faut qu'un étudiant ait abandonné ses études avant l'obtention de son diplôme. Tant qu'un étudiant poursuit ses études, il n'est pas question d'abandon scolaire. A titre d'exemple, un étudiant continuant ses études au niveau collégial sans jamais avoir obtenu un diplôme de fin d'études secondaires, figurera dans les statistiques des non-diplômés du secondaire, mais sûrement pas dans les statistiques sur les abandons scolaires. C'est pourquoi, on retrouve toujours plus de non-diplômés que d'abandons scolaires. Par suite, les taux de non-diplômés sont toujours plus élevés que les taux d'abandons scolaires.

2. DE QUEL TAUX D'ABANDONS SCOLAIRES PARLE-T-ON?

Au départ, qu'il soit bien entendu que toutes les statistiques de cette étude se limitent aux sortants du système d'éducation. Les taux d'abandons utilisés ici expriment la proportion des étudiants qui abandonnent leurs études par rapport à ceux qui sortent, soit du réseau public au secondaire, soit des collèges publics et privés. Conséquemment on parlera toujours, ici, du taux d'abandons des sortants.

Il est évident qu'un taux d'abandons chez les sortants sera toujours plus élevé qu'un taux d'abandons calculé à partir de l'ensemble des élèves inscrits aux niveaux

étudiées. C'est logique. Le nombre d'abandons reste le même dans un cas comme dans l'autre. Mais le nombre de sortants est toujours plus petit, lui, que la clientèle étudiante.

3. QU'EN EST-T-IL DE L'ABANDON SCOLAIRE SANS DIPLÔME?

Si on considère l'ensemble des sortants du secondaire public en 1976-1977, 18,1% ont abandonné leurs études sans diplôme, les autres ayant soit quitté l'école avec leur diplôme de fin d'études secondaires, soit poursuivi leurs études au niveau collégial.

Au niveau secondaire, les sortants du secteur professionnel court quittent l'école sans diplôme plus souvent qu'à leur tour avec un taux de 29,5%. Viennent ensuite, avec un taux d'abandons de 25,5%, les sortants du professionnel long. Au secteur général, les sortants quittent les études dans une proportion de 15,6%.

Au collégial, le taux d'abandons de l'ensemble des sortants s'élève à 29,5%. Encore là, proportionnellement, on remarque plus d'abandons scolaires chez les sortants du secteur professionnel que chez ceux du secteur général avec des taux de 34,5% et de 26,3% respectivement.

RÉSUMÉ

- sur dix étudiants sortants, un peu moins de deux au secondaire et près de trois au CEGEP délaissent leurs études sans avoir obtenu un diplôme;
- les sortants du secteur professionnel au secondaire ou au collégial cessent leurs études avant l'obtention d'un diplôme plus souvent que les sortants du secteur général. Au secondaire la proportion des abandons scolaires pour le secteur professionnel court est presque le double de celle du secteur général.

4. LES GARÇONS ET LES FILLES QUI ABANDONNENT, EST-CE QUE C'EST PAREIL?

Au secondaire, si les sortants masculins abandonnent leurs études sans diplôme dans une proportion de 21,2%, ce pourcentage n'est que de 15,2% pour leurs homologues féminins. Même si ces taux respectifs augmentent quand on passe du secteur général au secteur professionnel long, cette différence de taux d'abandons sans diplôme entre garçons et filles subsiste tandis qu'au professionnel court cette différence n'existe plus. Dans ce secteur d'enseignement, les filles abandonnent sans diplôme autant que les garçons.

Au niveau collégial, cette différence entre garçons et filles s'amenuise au secteur général (27,9% pour les garçons et 24,3% pour les filles) mais s'accentue au professionnel. En effet, alors que pour l'ensemble des sortants du CEGEP, les filles n'ont un taux que de 26,3% ce taux passe à 28,6% au secteur professionnel. Pour les garçons, le taux d'abandons sans diplôme qui est pour l'ensemble de 32,8% s'élève à 43,3% au secteur professionnel:

. pour l'ensemble du secondaire et du collégial, les filles abandonnent toujours moins que les garçons. Cette différence est largement à l'avantage des filles au secteur professionnel du collégial, tandis qu'au secteur professionnel court du secondaire cet écart de taux d'abandons des filles et des garçons n'est que légèrement en faveur des filles.

5. QUELS SONT CEUX QUI ABANDONNENT PROPORTIONNELLEMENT LE PLUS? CEUX QUI ONT LE FRANCAIS OU CEUX QUI ONT L'ANGLAIS COMME LANGUE MATERNELLE?

Pour débuter, au secondaire, ce sont ceux dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français qui avec un taux de seulement 9,8% ont le moins tendance à abandonner leurs études sans diplôme. Viennent ensuite ceux de langue maternelle anglaise avec un taux de 14,3% et les francophones avec un taux de 19%. Au secondaire général, tandis que les francophones ont le taux le plus élevé avec 16,4%, les anglophones suivent avec 13,1%. Par ailleurs, pour les sortants dont la langue n'est ni le français ni l'anglais, le taux d'abandons n'est plus que de 9,7%.

Aux cours professionnels long et court, les étudiants allophones ont des taux d'abandons relativement faibles par rapport aux deux autres groupes (francophones et anglophones). Ce taux est de 8,8% pour le secteur professionnel long et ne peut être précisé pour le secteur professionnel court, vu les effectifs peu importants d'allophones qu'on y trouve.

Au collégial, les allophones ont toujours un taux d'abandons inférieur à la moyenne. Toutefois, à ce niveau, l'écart entre les groupes diminue. Les allophones ont un taux de 25,8% comparativement à environ 29% pour les anglophones et les francophones qui se trouvent à égalité pour ce niveau d'enseignement.

Au secteur général, cet écart subsiste et est inversé: les "non francophones" ont un taux nettement supérieur (44,1% et 45,8%) à celui des "francophones".

RÉSUMÉ

. entre francophones et anglophones, la différence que l'on observe dans les taux d'abandons scolaires est en général peu importante; elle est par ailleurs plus accusée entre francophones et allophones, l'écart maximum des taux d'abandons a lieu au niveau secondaire.

. dans l'ensemble, les francophones abandonnent plus que les anglophones et ces derniers plus que les allophones; au professionnel collégial, la situation s'inverse en faveur des sortants dont la langue maternelle est le français.

6. L'ENFANT D'UN CULTIVATEUR A-T-IL PLUS TENDANCE A ABANDONNER SES ÉTUDES QUE L'ENFANT D'UN PROFESSIONNEL?

Avant de procéder à notre analyse, il faut se rappeler que c'est, en général, parmi les sortants dont le père est décédé qu'on retrouve les taux d'abandons les plus élevés (22,1% au secondaire et 36,6% au collégial).

Mais, exception faite pour les sortants ayant perdu leur père, ceux dont le taux d'abandons sans diplôme est parmi les plus élevés au secondaire sont les sortants dont le père est "col bleu spécialisé" (20,5%), autre col bleu (21,1%) et fermier ou travailleur agricole (20,5%). Cette situation se vérifie point par point au secteur général. Au secteur professionnel long, les taux d'abandons de ces trois catégories (col bleu spécialisé, 25,4%; autre col bleu, 26,8%; et fermier, 26,5%) sont pratiquement

L' ABANDON S

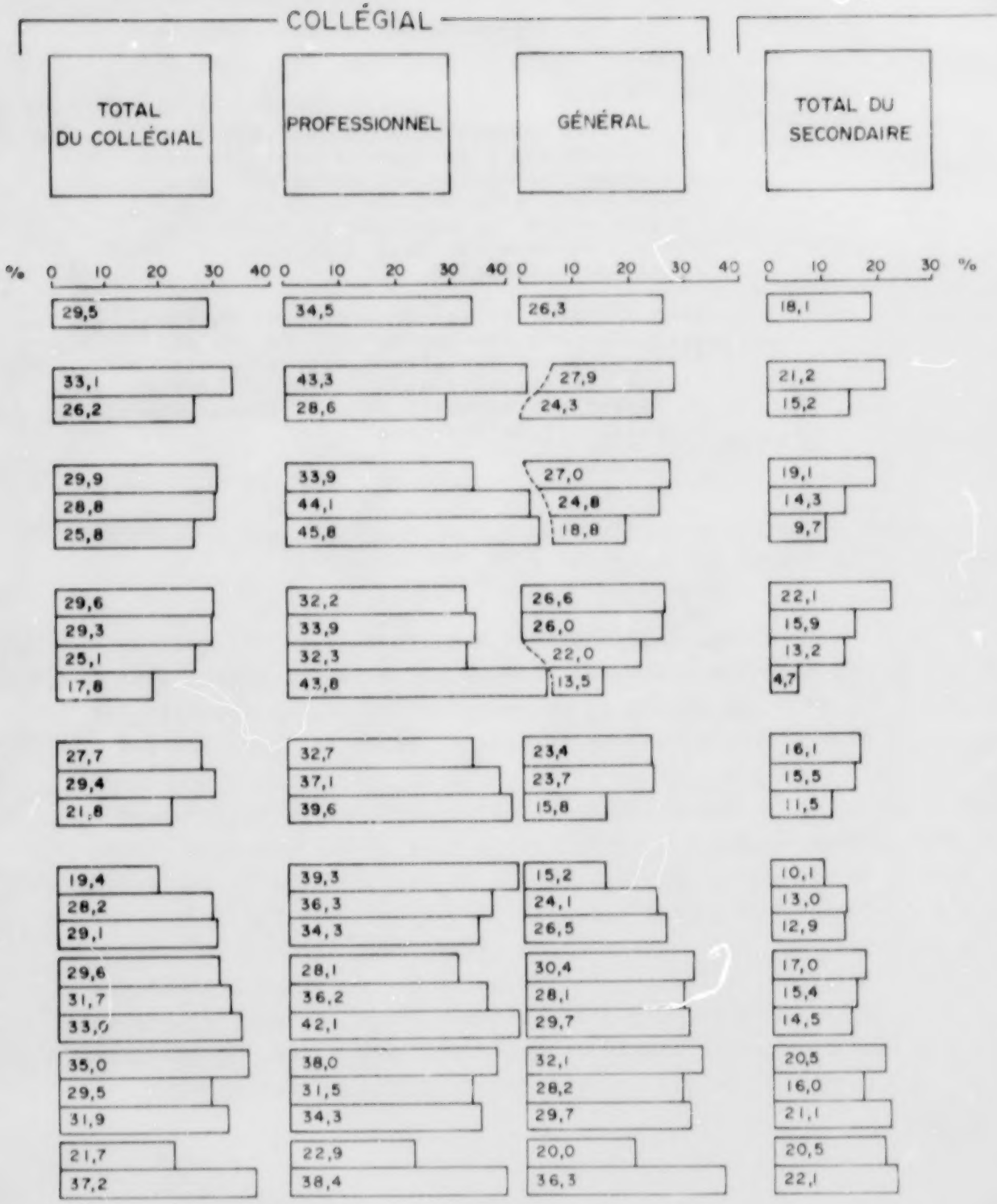
COLLÉGIAL
TOTAL DU COLLÉGIAL
PROFESSIONNEL
GÉNÉRAL
TOTAL DU SECONDAIRE
% 0 10 20 30 40
0 10 20 30 40
0 10 20 30 40
0 10 20 30 %
29,5
34,5
26,3
18,1
33,1
26,2
43,3
28,6
27,9
24,3
21,2
15,2
29,9
28,8
25,8
33,9
44,1
45,8
27,0
24,8
18,8
19,1
14,3
9,7
29,6
29,3
25,1
17,8
32,2
33,9
32,3
43,8
26,6
26,0
22,0
13,5
22,1
15,9
13,2
4,7
27,7
29,4
21,8
32,7
37,1
39,6
23,4
23,7
15,8
16,1
15,5
11,5
19,4
28,2
29,1
39,3
36,3
34,3
15,2
24,1
26,5
10,1
13,0
12,9
29,6
31,7
33,0
28,1
36,2
42,1
30,4
28,1
29,7
17,0
15,4
14,5
35,0
29,5
31,9
38,0
31,5
34,3
32,1
28,2
29,7
20,5
16,0
21,1
21,7
37,2
22,9
38,4
20,0
36,3
20,5
22,1

IS DIPLÔME

SECONDAIRE

PROFESSIONNEL COURT	PROFESSIONNEL LONG	GÉNÉRAL

STATISTIQUES DE RELANCE 1978 SUR L'ABANDON SCOLAIRE SANS DIPLÔME

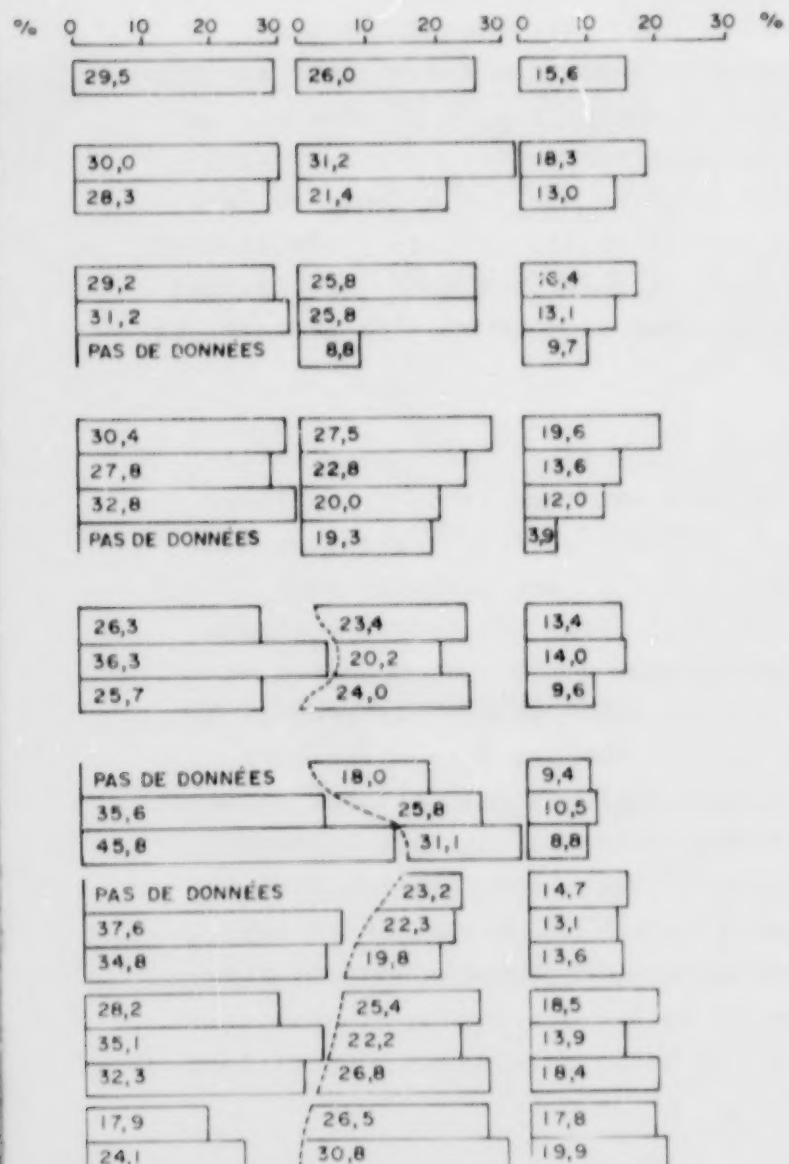

TOTAL
SEXE DE L'ÉTUDIANT
MASCULIN
FÉMININ
LANGUE DE L'ÉTUDIANT
FRANÇAIS
ANGLAIS
AUTRE
SCOLARITÉ DU PÈRE
7 ANS ET MOINS
DE 8 À 11 ANS
DE 12 À 15 ANS
16 ANS ET PLUS
REVENU DU PÈRE
MOINS DE 15 000 $
DE 15 000 $ À 20 999 $
21 000 $ ET PLUS
OCCUPATION DU PÈRE
PROFESSIONNEL
CADRE MOYEN-SUPÉRIEUR
SEMI-PROFESSIONNEL
SUPERVISEUR (COL BLANC)
CONTREMAÎTRE
COL BLANC SPÉCIALISÉ
COL BLEU SPÉCIALISÉ
AUTRE COL BLANC
AUTRE COL BLEU
FERMIER-TRAVAIL AGRICOLE
PÈRE DÉCÉDÉ

rejoints par toutes les autres catégories et même surpassés par le taux d'abandons (31,1%) des sortants dont le père est semi-professionnel. Les seuls à faire exception sont les sortants dont le père est professionnel ou col blanc spécialisé avec des taux d'abandons respectifs de 18,0% et de 19,8%.

Au secteur professionnel court, tous les taux, sont voisins ou au-dessus de 30%, exception faite pour les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole. Dans leur cas, le taux d'abandons sans diplôme est de 18,0%, donc nettement inférieur aux autres. Pour s'exprimer autrement, pourrait-on avancer que les enfants de fermiers ou de travailleurs agricoles étudiant au professionnel court font preuve de plus de persévérance dans leurs études que les autres étudiants du même secteur d'enseignement? La question reste posée.

Fait pour le moins surprenant, au niveau collégial les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole sont les seuls à posséder un taux d'abandons sans diplôme aussi bas (21,4%) que celui des sortants dont le père est professionnel (19,4%). Tous les autres sortants dont le père a une occupation qui diffère de ces deux catégories ont un taux voisin de 30%. Au secteur général du collégial, cette même situation demeure à peu près identique. Cependant, au secteur professionnel, si les sortants dont le père est fermier demeurent ceux qui ont nettement le taux d'abandons le plus bas (22,9%), les sortants dont le père est, soit professionnel, soit col blanc spécialisé montrent un taux d'abandons sans diplôme visiblement plus

élevé avec 39,3%, et 42,1% respectivement. Les sortants dont le père a une occupation autre que celle déjà mentionnée ont tous un taux avoisinant 35%.

RÉSUMÉ

- les sortants dont le père est décédé ont toujours un taux d'abandons sans diplôme fort élevé et ce, pratiquement dans tous les cas;
- les sortants du secteur général ayant un père professionnel ont moins tendance à abandonner leurs études que les autres;
- ce n'est qu'au collégial général que les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole rejoingnent ceux dont le père est professionnel, ces deux groupes ont moins tendance à abandonner que les autres groupes.
- les sortants dont le père est semi-professionnel ont le plus faible taux d'abandon au secondaire général, tout en ayant le taux le plus élevé au secondaire professionnel;
- quant aux sortants des autres catégories, leur taux d'abandon se situe dans la moyenne, il se rapproche plus ou moins du taux des catégories extrêmes.

7. FAUT-IL APPARTENIR A UNE FAMILLE INSTRUITE POUR POSSÉDER UNE CERTAINE INSTRUCTION?

Au secondaire, au secteur professionnel long ou au secteur général, si la scolarité de son père ne dépasse pas 7 années, un sortant a toujours plus tendance à abandonner ses études sans diplôme qu'un autre sortant dont le père est plus instruit. On observe le même phénomène pour ceux dont le père a entre 8 et 11 ans de scolarité et ceux dont le père possède entre 12 et 15 ans de scolarité.

On ne trouve qu'une seule exception: celle des sortants dont le père a 16 ans et plus de scolarité. Il ne fait aucun doute qu'au secteur général, ceux-ci ont le taux d'abandons sans diplôme le plus bas, soit 3,9%. Toutefois notons qu'au secteur professionnel long, leur taux monte à 19,3%.

De plus, au secteur professionnel court, leurs effectifs sont peu élevés de sorte qu'il est impossible d'établir des statistiques à leur sujet. Cependant, les sortants dont le père a 15 ans et moins de scolarité atteignent pratiquement toujours les 30% comme taux d'abandons.

Au niveau collégial, que ce soit, au secteur professionnel ou au secteur général, il n'y a pas de différence de taux d'abandons entre les catégories des "sept ans et moins" et des "8 à 11 ans de scolarité". Les sortants dont le père a entre 12 et 15 ans de scolarité viennent tout de suite après ces deux premières catégories avec un taux à peine inférieur. Cependant, les sortants du secteur général dont le père a une scolarité de "16 ans et plus" ont un taux d'abandons nettement plus bas que ceux des autres catégories, tandis qu'au secteur professionnel, ils ont un taux qui dépasse largement celui des autres catégories.

RÉSUMÉ

- plus le père est scolarisé, moins un sortant court le risque de se retrouver parmi les étudiants qui abandonnent;
- inversement moins un père est scolarisé, plus un sortant court le risque de se retrouver parmi les étudiants qui abandonnent;
- au secondaire, une seule exception: au secteur professionnel court les pourcentages d'abandons sont pratiquement les mêmes pour toutes les catégories;

au CEGEP, une seule exception: les sortants du secteur professionnel dont le père a 16 ans et plus abandonnent sans diplôme proportionnellement plus souvent que les sortants des autres catégories.

8. ÊTRE NÉ DANS UNE FAMILLE RICHE, EST-CE QUE ÇA AIDE POUR LES ÉTUDES?

D'après les résultats que Relance 78 nous fournit, il semble assez difficile d'établir quoique ce soit de certain à ce sujet.

Néanmoins selon toute vraisemblance, la situation de fortune du père aide le fils à continuer ses études. On observe par exemple que les sortants dont le père gagne moins de 21 000 $ abandonnent leurs études plus fréquemment que ceux dont le père gagne 21 000 $ ou plus. Cette constatation se vérifie surtout au secteur général autant au secondaire qu'au collégial.

Cependant, si au secondaire professionnel les taux d'abandons sans diplôme semblent être à peu près les mêmes pour tous les sortants, indépendamment de la fortune de leur père, au CEGEP, secteur professionnel, la situation est l'inverse de celle observée au secteur général. En effet, il semble que le taux d'abandons sans diplôme augmente avec le revenu du père. Le taux d'abandons des sortants qui est de 33% pour ceux dont le père gagne moins de 15 000 $, s'élève à près de 40% quand le revenu du père dépasse 21 000 $. Le taux, pour ceux dont le père gagne entre 15 000 $ et 20 999 $, se situe entre ces deux catégories extrêmes.

Même si le graphique n'en fait pas mention, de tous les sortants ce sont ceux dont le père est décédé qui ont le taux d'abandons sans diplôme le plus élevé, et ce, à tous les niveaux d'enseignement.

RÉSUMÉ

- les sortants du secteur général dont le père a un faible revenu, y compris ceux dont le père est décédé, abandonnent plus comparativement à ceux dont le père gagne un bon salaire;
- par contre, au secteur professionnel de l'enseignement, quand le taux d'abandons des sortants dont le père gagne plus de 15 000 $ n'est pas équivalent à celui des autres sortants, il leur est supérieur.

9. DE TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES QUE NOUS AVONS RETENUES POUR EXPOSER LE PHÉNOMÈNE DE L'ABANDON SCOLAIRE SANS DIPLÔME, QUELLES SONT LES PLUS IMPORTANTES?

Selon des calculs exposés en détail dans le document original de Relance (1978)[I], on a réussi à identifier les facteurs qui influencent le plus l'abandon scolaire sans diplôme. En premier lieu, le fait d'avoir choisi le secteur professionnel plutôt que le secteur général représente le facteur le plus important dans les abandons scolaires sans diplôme. Comme deuxième facteur, on peut indiquer la scolarité peu élevée du père. En troisième vient le fait d'être un garçon plutôt qu'une fille. Vient en dernier, la langue maternelle: les francophones ont les taux d'abandons les plus élevés, les anglophones se classent en deuxième, tandis que les allophones ont les taux les plus faibles.

---

(1) Relance 78, Abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1976-1977.

Au secondaire, si on compare l'action des différents facteurs, le choix par l'étudiant du secteur où il étudiera est:

- cinq fois plus important que sa langue maternelle;
- deux fois plus important que son sexe;
- et une fois et demie plus important que l'influence de la scolarité de son père.

Les autres facteurs, comme le revenu et l'occupation du père, peuvent expliquer le phénomène de l'abandon scolaire, mais leur influence est moins importante.

Si on compare les différences dues à ces mêmes facteurs, au collégial, le choix par l'étudiant de son secteur d'étude reste encore le facteur le plus important quand on compare l'étudiant abandonnant ses études aux autres sortants.

Ce facteur est:

- trois fois plus important que le sexe de l'étudiant;
- à peu près une fois et demie plus important que la scolarité du père; et
- un peu plus important (10,65% comparativement à 8,66%) que le choix par l'étudiant de l'établissement fréquenté.

10. QUI A LE PLUS DE CHANCES DE NE PAS ABANDONNER LES ÉTUDES SANS DIPLÔME?

Si on se limite au niveau secondaire dans le système d'enseignement du Québec, l'étudiant qui a le plus de chances de ne pas quitter prématurément les études a le portrait suivant: fille, non francophone, inscrite au secteur général d'enseignement et dont le père a fréquenté l'école pendant plus de douze ans.

Au collégial, la scolarité joue un moins grand rôle. La langue maternelle de l'étudiant n'en joue pas. Par contre, le fait de fréquenter un établissement privé est un facteur favorable à la poursuite des études.

11. QUEL EST LE PORTRAIT DU SORTANT QUI ABANDONNE LES ÉTUDES SANS DIPLÔME?

Au secondaire, toute proportion gardée, le sortant qui a le plus de chances d'abandonner ses études sans même avoir obtenu son diplôme est un garçon du secteur professionnel, dont les parents sont francophones et dont le père a moins de 12 ans de scolarité.

Au collégial, le sortant qui abandonne prématurément ses études se rencontre proportionnellement plus au secteur public qu'au secteur privé.

12. AU COLLÉGIAL, L'ÉTUDIANT QUI FRÉQUENTE UN COLLÈGE PRIVÉ, A-T-IL PLUS DE CHANCES D'ABANDONNER SES ÉTUDES QUE L'ÉTUDIANT D'UN COLLÈGE PUBLIC?

Du fait que les institutions privées d'enseignement collégial comptent une plus grande proportion de leurs étudiants au secteur général, par comparaison avec le réseau public, on doit s'attendre à un taux d'abandons sans diplôme moins élevé pour ces institutions.

Par exemple, au collégial public, le taux d'abandons sans diplôme des sortants est de 31,0% tandis qu'au collégial privé, ce taux n'est que de 18,5%. Les différences peuvent s'expliquer par le fait que les étudiants des institutions privées se destinent plus à l'enseignement général que l'enseignement professionnel et par suite attirent principalement une clientèle intéressée par ce secteur. De plus, on sait que les parents, du moins le père, des étudiants qui fréquentent une institution privée ont une scolarité assez élevée.

Comme le choix du secteur général de préférence au secteur professionnel et la scolarité élevée du père sont les facteurs les plus importants pour expliquer la diminution du taux d'abandons, il s'ensuit que les étudiants seront proportionnellement moins nombreux à abandonner leurs études sans diplôme dans les institutions privées.

13. CONCLUSION

Pour présenter un texte aussi sommaire sur le phénomène des abandons sans diplôme, à partir de la somme extraordinaire d'informations toutes réunies dans Relance 78, il a bien fallu présenter les résultats sous une forme simplifiée et de ce fait omettre un grand nombre de détails qui empêchent peut-être d'avoir une vue générale et exacte de ce problème actuel. Pour obtenir plus de précisions, il est vivement conseillé de consulter les statistiques que l'on trouvera dans Relance 78, par Paul Corbeil[1].

(1) Relance 1978, Abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1976-1977.

DANS LA MÊME SÉRIE:

La persévérance scolaire 1976-1977.

Les abandons scolaires 1976-1977.

Les sortants du collégial privé 1976-1977.

Les cheminements scolaires 1976-1977.

Les choix scolaires 1976-1977.

28-1384